



LE PLATEAU BRIARD

Communauté de communes

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. N°6



Édito

Depuis la dernière parution de la LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES deux dossiers majeurs ont connu une avancée significative.

Approuvé par l'ensemble des conseils municipaux, le Programme Local de l'Habitat (PLH), a été adopté par le conseil communautaire. Nous disposons maintenant d'un outil de programmation et de maîtrise de notre politique d'intervention en matière de logement. Ceci constitue un atout majeur au regard du souci de chacun de maintenir une cohérence forte dans nos choix d'aménagement de l'espace.

L'étude pré-opérationnelle concernant la zone du Bois d'Auteuil vient d'être lancée. Cette étude va nous permettre de préciser les conditions de viabilité de cette vaste zone où nous ambitionnons de réunir activité économique, habitat et zone de loisirs. Elle déterminera également les actions à entreprendre avec les différents partenaires pour conduire ce dossier dans les meilleures conditions. L'étude a été confiée à SADEV94 et ses conclusions seront connues en septembre.

Mais beaucoup d'autres questions ont été travaillées par vos élus communautaires au cours de ces dernières semaines. Elles concernent tous les domaines de la compétence intercommunale, et d'autres qui s'inscrivent dans une volonté forte de libre coopération, tel que le festival Mozart, le lancement d'une étude sur la petite enfance ou la définition d'une action concertée à propos des projets d'aménagement de la RN 19.

C'est pour mieux vous rendre compte de tout le travail effectué et de l'état d'avancement des dossiers plus lourds, que le bureau de la CCPB et sa commission communication ont décidé de changer le format de cette lettre d'information. Elle a été voulue plus vivante, plus factuelle et proche de l'événement.

Nous souhaitons que cela vous permette de mieux connaître les dossiers, nombreux, dont la Communauté de Communes du Plateau Briard a en compte et de mieux percevoir la manière dont vos élus s'acquittent des missions de coopération, de développement et de solidarité intercommunale dont ils ont la charge.

Bonne lecture

Daniel WAPPLER

Président de la Communauté de communes

Programme Local de l'Habitat

Fondée sur la volonté d'améliorer durablement la qualité de vie de ses habitants et de répondre aux obligations de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), la Communauté de Communes du Plateau Briard a décidé de mettre en place un Programme Local de l'habitat. Ce P.L.H. permet de placer au cœur des communes leurs priorités, la question du logement (en mettant en adéquation les besoins existant sur leur territoire en terme de superficie et de loyer et les projets de créations nouvelles d'habitations et de réhabilitation de logements pour les années à venir).

Document de programmation et de référence, le PLH a pour objet de déterminer pour les six prochaines années, les grandes orientations en matière de logement en s'appuyant sur un diagnostic précis du territoire. Il traite de l'ensemble des problèmes de l'habitat et fixe ainsi les grandes lignes permettant un rééquilibrage des offres résidentielles, une mixité urbaine, une densification et une reconquête des centres villes.

Le desserrement des ménages, la présence d'étudiants et de personnes âgées, l'arrivée de nouvelles entreprises font apparaître une demande nouvelle de logements de taille petite et moyenne et de loyers modérés qui sont à ce jour quasi inexistantes sur notre territoire.

Le PLH a donc pour objectif d'apporter une première réponse à ces nouveaux besoins, tout en veillant à ne pas entrer dans une logique d'étalement urbain qui est préjudiciable à notre territoire et donc en adéquation avec l'ensemble des documents d'urbanisme locaux

C'est donc en prenant en compte ces différents paramètres que la Communauté de Communes dans le cadre de son PLH, a prévu à l'échéance 2013 la création de 895 logements supplémentaires dont 412 logements conventionnés répartis sur l'ensemble des 6 communes. Les objectifs du PLH permettront donc à terme de passer de 9% de logements conventionnés actuellement sur notre territoire à 13% et va dans le sens des obligations de la loi SRU qui en impose 20%.

A l'horizon 2021, ce P.L.H. permettra de mieux répondre aux attentes de notre population en terme de logement et de loyer.

PARC à LOYER MAÎTRISÉ

A l'oreille cela sonne comme une vieille chanson, mais aujourd'hui c'est un outil juridique, innovant et souple, que vos communes ont créé le 15 mars 2007.

L'association PALOMA pour "parc à loyer maîtrisé" est née du constat qu'il existait dans chaque commune d'un côté des demandes non pourvues en logements sociaux et intermédiaires et de l'autre des bâtiments publics ou privés nécessitant des réhabilitations et pouvant accueillir du logement.

Concrètement, l'action de l'Association PALOMA consistera en la prise en charge de la réhabilitation de logements publics et privés, en échange de quoi les propriétaires de ces biens s'engageront à les conventionner et à les louer (pour une durée déterminée). L'association a aussi un rôle d'aide et de conseil auprès de ces nouveaux "bailleurs sociaux" pour la gestion simplifiée de leurs biens.

Le choix d'une forme associative pour mener à bien cette action a été fait par les Maires du Plateau Briard parce qu'elle permet d'obtenir des aides supplémentaires, les subventions ANAH par exemple (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) que les communes ne peuvent pas percevoir directement.

L'intérêt de cette démarche est donc double : elle permet de remettre sur le marché des bâtiments laissés en déshérence tout en leur redonnant de la valeur et de répondre à un besoin de logements à loyer maîtrisé pour la population du Plateau Briard, ce qui est clairement apparu dans le diagnostic du Programme Local de l'Habitat (PLH) intercommunal.

Lors de l'assemblée générale constitutive le 15 mars 2007, Jean Brice de BARY a été élu Président. Il a confirmé le partenariat nécessaire avec le CODAL PACT qui va accompagner PALOMA pour que, dès la rentrée de septembre 2007, nous envisagions les premières actions.

Sentier d'interprétation Agricole.

Le sentier d'interprétation agricole du Plateau Briard a été inauguré au printemps 2006. Situé sur les communes de Mandres les Roses et Périgny sur Yerres, ce sentier de 8 km est jalonné d'une quinzaine de panneaux d'information dont le but est de permettre aux visiteurs de mieux comprendre le paysage du Plateau Briard et les activités agricoles qui le façonnent.

Cette promenade au travers des domaines agricoles mais aussi du centre village de Mandres les Roses permet de découvrir les produits locaux, d'identifier les types de cultures, de mieux connaître les techniques de production et de découvrir l'architecture locale qui témoigne encore d'une activité agricole ancienne sur le territoire.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes a à cœur de faire vivre ce sentier. La commission environnement en charge de ce projet a décidé la réalisation d'un livret pédagogique destiné aux élèves des écoles du Plateau Briard.

Cet outil va permettre aux enfants de venir observer sur le terrain, de travailler en classe sur des thèmes variés et de découvrir de façon ludique les différents aspects de l'agriculture du Plateau Briard. Il sera mis à la disposition des enseignants dans quelques semaines.

Mais vous pouvez dès à présent organiser en famille ou entre amis la découverte de ces espaces agricoles: vous trouverez le point de départ du sentier d'interprétation à la Maison de la Nature de Périgny sur Yerres. Trois itinéraires de longueurs différentes vous y sont proposés afin de s'adapter à chacun.

Avant le départ, n'hésitez pas à vous procurer une documentation mise à votre disposition dans toutes les mairies du Plateau Briard ainsi qu'à la Communauté de Communes. *Bonne promenade!*



L'aire d'accueil des gens du voyage

La création de cette aire est une obligation découlant de la loi du 5 juillet 2000. Notre Communauté de communes s'est engagée début 2004 dans une étude de réalisation sur son territoire, afin de répondre aux besoins définis par le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage. Ce schéma prévoit la création de 11 places minimum au titre de deux de nos communes: Marolles et Villecresnes. En contre partie de ces réalisations, est garantie la libération extrêmement rapide des propriétés illégalement occupées. Afin de faire bénéficier l'ensemble des six communes de cette possibilité, la construction de 20 places a été proposée à la Préfecture.

Après l'étude de diverses hypothèses prenant en compte les contraintes d'aménagement (surface, réseaux, voiries, végétalisation), le choix de l'implantation s'est porté sur des terrains appartenant à Marolles-en-Brie situés entre la nationale 19 et la voie du TGV. Avec l'accord de tous les services concernés (Direction Départementale de l'Équipement, Conseil Général, Agence des Espaces Verts, SIARV, Bureau d'études, Communauté de Communes), à ce jour, cette aire des Gens du Voyage pourrait être installée au pied du Mont Ezard entre la future RD33 (accès routier) et le TGV. Restent à venir le feu vert définitif sur le positionnement et l'assurance des diverses subventions (État, Région, Département, la Caisse d'Allocation Familiale) de cet investissement à 500 000 € !

Viendra ensuite la réalisation. La Communauté de Communes, bien évidemment soucieuse de respecter la loi, restera très attentive à la protection et la sécurité du Plateau Briard et de ses habitants.



Un club d'entreprises pour le Plateau Briard

Le 7 février dernier, le service du développement économique de la Communauté de communes avait convié les entreprises du Plateau Briard à la seconde réunion du Club d'entreprises.

En effet, outre sa mission de recherche et d'aide à l'implantation d'entreprises nouvelles, le service économie doit être une interface privilégiée entre le territoire et ses acteurs économiques, en accompagnant le développement des opérateurs présents.

Le Club d'entreprises s'inscrit dans cette logique, en voulant, dans un temps limité, présenter l'actualité du Plateau Briard, mettre en avant certaines de ses initiatives et de ses projets, et surtout, par une discussion libre, recenser les attentes et les besoins des entreprises.

Trente représentants d'entreprises ont eu l'opportunité de connaître les projets actuels du territoire et notamment ceux concernant l'aménagement des futures zones d'activités, l'action en matière de couverture "haut débit" et de mesurer l'action de l'Espace Emploi du Plateau Briard.



En retour, les problématiques soulevées par les

participants ont concerné, au premier chef, les transports collectifs et l'accès au "haut débit". En conséquence, ces deux sujets font aujourd'hui l'objet de groupes de travail dédiés.

La pertinence des sujets et la réactivité des participants font de cette initiative un succès qui sera réédité. C'est prévu au mois de juin prochain.

Rencontre avec les artisans du Plateau Briard

En partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Communauté de Communes a organisé une conférence avec les artisans du Plateau Briard.



Le 13 février dernier, dans une ambiance conviviale après un petit déjeuner d'accueil, deux thèmes furent présentés aux artisans.

La Charte Qualité, créée il y a cinq ans par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne, s'adresse à toutes les entreprises artisanales pour les aider à s'inscrire dans une démarche qualité.

Les "mini sites" internet peuvent être une solution pour se faire connaître sur le web et profiter de la renommée et du trafic engendrés par le site de la Chambre de Métiers.

Au cours de la conférence, une entreprise villescenoise, retenue comme témoin car détentrice à la fois de la Charte Qualité et d'un "mini site" internet, a fait part de son expérience et a ainsi encouragé les échanges.

Une vingtaine d'artisans étaient présents, c'est un bon début. Globalement satisfaits par le choix des thèmes, les participants souhaitent de nouvelles rencontres, sources d'informations et de contacts.

Notre territoire, composé majoritairement de Très Petites Entreprises de type artisanal, mérite d'être dynamisé et conduit naturellement notre intercommunalité à se mobiliser sur tout projet porteur pour l'artisanat local. L'objectif est de fédérer l'ensemble des artisans.

Devant la réussite de la conférence, la Communauté de Communes envisage de nouvelles réunions et reste attentive aux thèmes que vous pourriez lui proposer.

Bilan des 6 premiers mois d'existence de l'Espace Emploi du Plateau Briard

Une montée en puissance.... La fréquentation de l'Espace Emploi du Plateau Briard est en nette progression et les retours à l'emploi sont notables. Sur le Plateau Briard, le taux de chômage avoisine les 5,2%. Malgré un niveau inférieur aux moyennes nationale, régionale et départementale, le chômage est une réalité sur notre territoire. L'ANPE recense un peu plus de 650 demandeurs d'emploi.

L'EEPB, en complémentarité des services officiels, accueille en moyenne mensuelle plus de 100 demandeurs, privés d'emploi ou en poste.

Tout chercheur d'emploi habitant l'une des 6 communes membres de notre intercommunalité peut profiter des appuis proposés: les moyens techniques sont mis à disposition librement et sans rendez vous; l'accompagnement personnalisé est systématiquement proposé.

Si la ville de Marolles compte encore le plus grand nombre d'inscrits en raison de l'antériorité du service, les demandeurs venant des 5 autres communes en représentent aujourd'hui 53%.

Depuis septembre 2006, 131 nouvelles inscriptions ont été réalisées. 54 chercheurs d'emploi ont retrouvé un poste. Grâce au relationnel avec les entreprises locales, 75 offres d'emploi ont été mises à la disposition du public.

Toujours sur la même période, 96 dossiers ont été confiés au réseau des accompagnateurs emploi bénévoles, qui suivent de manière très personnalisée actuellement 50 demandeurs

Rappelons que le groupe accompagnateurs comprend 12 hommes et femmes qui travaillent, selon les cas, seul ou en binôme. Il convient de souligner la richesse de cette équipe, sa motivation et la complémentarité d'expériences, de vécu de chacun de ses membres.

L'Espace Emploi du Plateau Briard
Place Charles de Gaulle à Marolles en Brie
Tel : 01 45 10 38 24 - Fax : 01 43 86 46 35
emploi-animationTPE@cc-plateau-briard.org



Mozart

La Communauté de Communes avait choisi, l'an passé, de marquer ses quatre années d'existence à travers un hommage rendu à MOZART pour le 250^e anniversaire de sa naissance.

Pour cela les six communes ont voulu montrer leur proximité, mais aussi leur diversité en organisant six manifestations ponctuées en point d'orgue par un concert de prestige en clôture.

Ainsi se sont succédées, d'une ville à l'autre, dans la diversité des cadres: églises, salles ou même gymnase, des approches variées du musicien. Des pièces intimes aux opéras, avec même une conférence, les présentations n'ont manqué ni d'originalité, ni d'intérêt. D'autant même que, de l'élève en musique au professionnel, du soliste au grand orchestre avec chœurs, les interprètes aussi ont offert découverte et richesse.

Seuls les publics sont restés homogènes et fidèles: la population de nos communes, toujours présente, souvent en surnombre et dont nombre de spectateurs ont fréquenté plusieurs concerts. Le bouquet final: le Requiem par l'orchestre et les chœurs Francis Poulenc, donné en l'église de Santeny, trop petite en l'occurrence, fût une brillante synthèse qui a marqué, le 27 janvier 2007, le 251^e anniversaire de ce génie que fût *Wolfgang Amadeus*.

Programme des manifestations

Mai

- 4 PÉRIGNY Concert "images quartettes"
- 5 MAROLLES Concours de pétanque
- VILLECRESNES Concert
- 6 MANDRES Randonnée la Mandrionne
- SANTENY Brocante
- 8 MAROLLES 14^e Foulée Verte
- PÉRIGNY, VILLECRESNES
Commémoration de l'armistice
- 12, 13 VILLECRESNES Fête du livre
- 16 VILLECRESNES Heure du conte
- 13 MANDRES Kermesse paroissiale
- 20 VARENNES-JARCY Brocante
- MANDRES Brocante
- 22 SANTENY Les mardis de la maison
paroissiale
- 23 PÉRIGNY Spectacle "Alice aux pays
des merveilles"
- 25 MANDRES Biennale des poètes
Scène ouverte

Juin

- 1, 2 MANDRES Fête de la jeunesse
- 2 PÉRIGNY Exposition Formes et couleurs
- VILLECRESNES Concert
- 3 MANDRES Tombola

- MAROLLES 7^e Randonnée Roller
- VILLECRESNES Fête des sports
- 8 VILLECRESNES Course cycliste
- 9 PÉRIGNY Fête des sports
- VILLECRESNES Fête de l'école des fleurs
- 9, 10 VARENNES-JARCY Fête du village
- 10 MAROLLES Concert
- PÉRIGNY Randonnée
- 10, 17 MANDRES Tournoi de foot
- 13 VILLECRESNES Heure du conte
- 16 VARENNES-JARCY Fête de l'enfance
- 18 VILLECRESNES Commémoration
Appel du 18 juin
- 21 MANDRES, MAROLLES, PÉRIGNY,
VILLECRESNES Fête de la musique
- 23 MAROLLES Feux de la St Jean avec
feu d'artifice
- VILLECRESNES 100 ans de l'école
des Merles
- 23,24 MANDRES Championnat de France
de Vol libre modélisme d'intérieur.
Ball-Trap. VARENNES-JARCY Cirque
- 24 PÉRIGNY Spectacle musique & danse
- 30 au 1^{er} MANDRES Exposition florale
- PÉRIGNY, VILLECRESNES
Festival de l'Oh

30 PÉRIGNY Théâtre

Juillet

- 13 VILLECRESNES Feu d'artifice
- 15 VARENNES-JARCY Feu d'artifice
repas champêtre
- 28 VARENNES-JARCY Cinéma plein air

Août

- 15 VARENNES-JARCY Brocante
- 25 VILLECRESNES Commémoration de
la libération de Paris

Septembre

- 2 PÉRIGNY Fête de la St Leu et des
associations
- 9 VILLECRESNES Fête communale
- 8 & 9 MANDRES, MAROLLES, SANTENY,
VARENNES-JARCY
Journée des associations
- 15 MANDRES Théâtre
- 23 PÉRIGNY Concours de pêche
- 29 MANDRES Concert
- PÉRIGNY Brocante cinéma

Pour plus de détails, vous reporter aux sites des communes:

<http://www.ville-mandres-les-roses.fr> • <http://www.mairie-marolles.fr> • <http://www.perigny-sur-yerres.org>
• <http://www.santeny.com> • <http://www.varennesarjarcy.fr> • <http://www.villecresnes.fr>

Dans le prochain numéro

- Le futur de la RN 19 et celui de la zone du Bois d'Auteuil à Villecresnes, l'état des études sur le "haut débit", sur la petite enfance, sur les transports en commun, sur les finances.
- Réflexion sur la coopération décentralisée née à l'occasion du tsunami de 2004.
- Projet d'animation commune pour la fin de l'année.

VOUS POUVEZ AUSSI EXPRIMER VOS COMMENTAIRES ET VOS QUESTIONS EN ÉCRIVANT À:

contact@cc-plateau-briard.org

